

l'avions déjà donnée, à moins, ce qui est plus probable, que la publicité d'une feuille de province ne soit regardée comme nulle par les journaux de Paris.

A. V.

VITET, MAIRE DE LYON.

Let. autog. sig., signée aussi des membres du corps municipal de Lyon, sans nom de destinataire, mais adressée sans doute à Roland, alors ministre de l'Intérieur, ou à Mayeuvre, qui se trouvait alors à Paris, chargé d'une mission de la municipalité auprès de l'Assemblée législative. — Des menées contre-révolutionnaires avaient lieu à Lyon, dans la noblesse et la haute bourgeoisie ; mais le parti de la révolution, beaucoup plus nombreux, les rendait impuissantes. Aux élections de la garde nationale, en 1792, les patriotes firent élire pour commandant-général, un simple ouvrier en soie, ancien militaire, nommé Julliard. Un tel chef ne pouvait convenir aux classes élevées, qui affectaient de n'obéir qu'à M. Henri de Jessé, commandant de la 1^{re} Lyon (Lyon en avait quatre). Les grenadiers, qui formaient, comme à Paris, l'aristocratie de la milice civique, se réunissaient souvent sans ordre légal, et l'on s'attendait, de jour en jour, à une levée de boucliers de leur part. La journée du 18 mai, dont cette lettre offre le récit, est une véritable tentative de contre-révolution.

« Monsieur,

« L'Assemblée nationale ne veut pas absolument prendre en considération la situation fâcheuse où se trouve la ville de Lyon. Les vexations continuelles que nous font éprouver les directeurs du district et du département nous mettent dans l'impossibilité de remplir nos fonctions de manière à pouvoir répondre de la tranquillité et de la sûreté publique. Nos plaintes auprès du pouvoir exécutif n'ont pas encore eu le succès désiré. Les inquiétudes, les murmures et l'esprit d'insurrection augmentent chaque jour,